

«En tuant Laëtitia, Tony Meilhon s'est vengé de moi»

Anne-Sophie S. a vécu durant plusieurs mois, jusqu'en décembre 2010, avec Tony Meilhon, le meurtrier présumé de Laëtitia Perrais. Elle a accepté de raconter son calvaire à notre journal.

Propos recueillis par Jean-Marc Ducos | Le Parisien Publié le 27.01.2011, 07h00



NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE), MERCREDI. Anne-Sophie S., 31 ans, a rencontré Tony Meilhon à sa sortie de prison, en février 2010. Aujourd'hui, cette mère de famille tente de « refaire surface » et souhaite partir s'installer en Belgique.

| LP / Jean-Sébastien Evrard

C'est une femme tyrannisée et à bout de souffle qui a déposé plainte le 26 décembre 2010 pour « menaces de mort réitérées » et des « agressions sexuelles », au poste de police de son quartier contre Tony Meilhon, le meurtrier présumé de Laëtitia Perrais, 18 ans, une apprentie, enlevée la semaine dernière à La Bernerie-en-Retz (Loire-Atlantique), dont le corps n'a pas encore été retrouvé.

SUR LE MÊME SUJET

- [Le courage d'une jeune maman](#)
-  [Disparition de Laëtitia : les enquêteurs déterminés à retrouver le corps](#)
- [Disparition de Laëtitia : la marche de la colère](#)
- [Disparue de Pornic : la famille de Laëtitia sera reçue par Sarkozy](#)

Anne-Sophie S., 31 ans, a vécu quelques mois avec Tony Meilhon qu'elle a rencontré quelques jours après sa sortie de détention en février 2010. Une idylle qui a vite tourné au cauchemar pour cette mère de famille d'un petit garçon de 4 ans. Jeune femme sous influence, elle raconte ses mois de calvaire, faits de violences physiques et sexuelles. Elle dit aussi se sentir coupable de la mort de Laëtitia.

Comment avez-vous connu Tony Meilhon ?

ANNE-SOPHIE S. C'est la femme de son frère Ludovic qui me l'a présenté. Il m'a plu. Je savais qu'il sortait de prison, il n'avait évoqué que des vols, sans autre précision. D'emblée, il m'a assuré vouloir tout faire pour récupérer la garde de son fils. Il semblait volontaire et déterminé. Il avait même un emploi de chauffeur-livreur. J'y ai cru et j'ai voulu l'aider. Il est

vite venu vivre chez moi. Il m'a également dit qu'il me protégerait contre le père de mon fils dont je suis séparée pour violences conjugales. Il disait encore qu'il voulait me redonner confiance en tant que femme et mère. Il avait aussi juré qu'il n'avait jamais levé la main sur une femme... Il m'a fait croire à un nouveau bonheur, moi qui avais été la victime d'un compagnon violent. De mon côté, je voulais le mettre sur la bonne route, car je suis croyante. Puis à partir du mois de mai, notre relation s'est dégradée.

Comment s'est-il comporté à ce moment-là ?

Il ne supportait pas ma proximité avec certaines de mes collègues de travail. Il en était jaloux. Tout l'énervait vite. Il ne supportait rien. Au mois de juillet, alors que nous étions dans la voiture, il m'a donné une série de claques au visage sans aucune raison. Il épiait mes faits et gestes. Il venait me surveiller sur mon lieu de travail. J'ai tenté de le raisonner, mais, finalement, nous nous sommes séparés une première fois en juillet.

Vous vous êtes pourtant remis ensemble...

Oui. J'ai cru pouvoir l'aider, mais c'est quelqu'un qui ne le méritait pas. Nous sommes partis en vacances dans un camping dans les Landes à Carcans. Ce fut l'enfer. La nuit, il barra la porte de la caravane avec une planche pour m'empêcher de sortir, ne serait-ce que pour aller aux toilettes. Puis nous sommes allés en Vendée, à Saint-Jean-de-Monts, passer voir une amie. Un jour, elle m'a pris par le cou, un simple geste d'affection. Il l'a très mal pris et l'a insultée. Au mois d'août, je me suis séparée de lui à nouveau. Par la suite, il a incendié la voiture d'une de mes collègues de travail, qui a déposé plainte contre lui. Il me terrorisait...

Quand avez-vous décidé de rompre définitivement et comment a-t-il réagi ?

Par ces mots : « Je vais te tuer! Je vais tuer ton fils! Et j'irai tuer ta mère à Fougères (Ille-et-Vilaine) et je vais me tuer après. » Il a répété ces menaces une dizaine de fois en quinze jours. J'ai accepté qu'il revienne chez moi en novembre 2010, juste pour l'héberger. Mais il a pris les clés de mon appartement sans mon consentement. Alors qu'il avait une solution de relogement chez un cousin dans une caravane à Arthon. Il m'a obligée à avoir des relations sexuelles forcées avec lui, le 24 décembre et le 26 au matin. J'ai profité de son départ pour changer les serrures... Il m'a dit aussi : « Tu ne sais pas à quel point je peux être pervers » et qu'il était « un prédateur ». Il avait la haine. Il en voulait aussi beaucoup à sa mère Jocelyne et disait vouloir la tuer.

Quand vous avez appris le meurtre de Laëtitia...

Il s'est vengé de moi en tuant Laëtitia. Je me sens coupable de ce qu'il a fait. Je pense à Laëtitia et à sa famille. Je me sens mal. Je sais qu'il ne dira jamais rien sur l'endroit où il a caché le corps. Car, selon lui, tant qu'il n'y a pas de preuves, il croit pouvoir échapper à la justice. Je le crois capable de faire deux cents kilomètres dans la nuit pour cacher le corps. Mais c'est un dépressif, il n'arrêtait pas de pleurer et d'aller sur la tombe de ses amis Gaëtan et Donovan. Tony aimait plus les morts que les vivants.

Aujourd'hui, comment vivez-vous ?

Je m'accroche à mon travail, car je dois élever mon fils. Je n'ai pas le choix. Je vois régulièrement un psychologue et mon fils un pédopsychiatre. Je veux quitter cet appartement où nous avons vécu. Ce n'est plus supportable. Une amie va ouvrir un restaurant en Belgique, je vais l'y rejoindre si je peux...

Les dysfonctionnements de la justice sont tout simplement inacceptables. Le fait que les magistrats refusent toute notion de responsabilité dans leurs erreurs de jugement est tout simplement inconcevable. Ces mêmes magistrats qui se permettent de faire grève méritent la radiation sans délai. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

02zorglupos le 04/02/2011 à 12h14

A T IL ETE SOIGNE EN PRISON Bonjour, le fait que il ait violé un codétenu cela ne laisse t il pas penser que il avait lui meme ete victime dans son enfance ou sa jeunesse. Cette violence et cette jalousie ne sont ils pas des signes.... ce n est pas pour le dedouaner que je dit ca mais dans la culture d aujourd'hui on n apprend pas aux jeunes comment se controler. Avant il y avait la peur du pere, la peur de la sanction et l'enfant grandissait dans le respect de l'autorité et meme la crainte de celle ci. De nos jours il faut inventer un nouveau monde te les apprentis sorciers n ont pas terminé l'ouvrage. Il ne suffit pas de dire ce qu'il ne faut pas faire il faut enseigner ce qu'il faut faire. Pendant les grossesses il faudrait aller passer des permis de conduire la famille..... Aussi les prisons sont des lieux d'esclavage, honte au monde moderne, civilisé, de s'en servir comme une menace. Surtout que la menace d'esclavage sexuel est sous jacente... ne pas le dire est une hypocrisie, il faut donc individualiser la mise ne cellule. Ne laisser se fréquenter que ceux qui le veulent. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



03 **toyasemi** > [Voir son profil](#) le 04/02/2011 à 12h06

dépôt de plainte d'anne sophie en décembre, contre un délinquant sexuel récidiviste; et on oublie de le chercher quand il ne se présente pas au contrôle..... [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

04shirodeus le 04/02/2011 à 11h32

faut pas abuser! soit elle est réellement bete et stupide, soit c'est un gros fake! parce que savoir que ce type est violent et l'a accepté a trois reprises chez soi faut vraiment pas être bien malin!!! [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

05cacao le 04/02/2011 à 07h00

condolences Ce qui a de bien dans ces histoires de monstruosité ; cela fait parler mais rien n'est fait pour arrêter ce massacre à croire que cela permet de divertir le peuple du comportement inhumain de l'homme à l'état de sauvage à croire que l'on est mazo tout hommes politique confondus; elle est belle la France des droits de l'homme [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



06 **Kamera** > [Voir son profil](#) le 02/02/2011 à 17h12

Et Anne Lorraine Schmitt ? Il y a quelques semaines, les médias nous parlaient du procès de l'assassin d'Anne Lorraine Schmitt, un récidiviste lui aussi. Il y avait alors un vent de "plus jamais cela"... On voit que les déclarations et les colères ne servent à rien. Ces meurtres horribles ne peuvent pas malheureusement être empêchés à 100%, mais il est clair qu'il n'y a pas de volonté politique. Par "volonté politique", il ne faut pas entendre une nouvelle loi mais

des moyens humains et financiers. Des vrais moyens, sérieux, engagés, professionnels pas des effets d'annonce. Nos politiques ne doivent pas savoir travailler puisqu'ils ne semblent pas savoir ce qu'il faut pour pouvoir travailler correctement. Ils n'écrivent ni leur discours, ni leurs livres, ils ne connaissent pas leurs dossiers mais jettent un coup d'œil sur des fiches pour connaître quelques mots clé soufflés par des collaborateurs. Ils sont des pantins à la mémoire courte et croient que les citoyens qu'ils gouvernent le sont aussi. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



07 [leon91](#) > [Voir son profil](#) le 31/01/2011 à 00h16

et au lieu ce qui me dégoûte là dedans c'est que ca va faire comme avec marie christine l'année dernière. Une pétition lancée et alors on signe la pétition. total 5600 signatures... là y aura un bout de site et ensuite on aura sûrement aussi peu de signatures. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

08Bea le 29/01/2011 à 17h46

stop à la démagie SVP@B00B00, du grand n'importe quoi, votre post. D'une part, des cendres ont été retrouvés hier, il s'agit probablement des restes de Laetitia, ensuite, il a refusé toute assistance d'un avocat, donc aucun n'a pu le conseiller, et enfin, on peut très bien le poursuivre, même sans corps (cf. Dr Petiot et Landru, qui avaient fait disparaître les corps). Dans ce cas précis, il y a du sang de la victime dans sa voiture et il a reconnu s'être débarrassé du corps, on n'a donc pas besoin de le retrouver pour le poursuivre. Il est du reste déjà inculqué. @ticettac : vous avez raison sur le déballage de cette femme. Elle a surtout envie de se donner un pouvoir qu'elle n'a pas sur Meilhon, en déclarant qu'il l'a tuée à cause d'elle, qu'elle se sent coupable... Je pense que la première femme à l'avoir rejeté (sa mère) a plus de responsabilité. Quant aux vantardises du type "Laissez le moi 1 heure ", vous n'avez pas honte de jouer les Charles Bronson sur le dos d'une jeune fille morte ? [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

09naos le 29/01/2011 à 16h15

attention Comment peut on dire que Tony Meilhon avait un travail de Chauffeur livreur, il n'a pas son permis de conduire. Aucune société ne peut l'embaucher. Attention ...[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

10B00B00 le 29/01/2011 à 09h57

vous avez raison §voilà une trentaine d'années j'ai déposé plainte pour abus de confiance (parquet de Paris) plainte motivée et bien 30 après toujours pas de nouvelle!!

11B00B00 le 29/01/2011 à 09h54

LE CADAVRE NE SERA JAMAIS RETROUVE !Le cadavre de cette jeune fille ne sera jamais retrouvé ou alors par un pur hasard parce que sur les conseils de son avocat qui a dû lui dire : point de cadavre point de crime donc la justice ne peut pas accuser cette or... faute d'éléments à charge tout le reste n'est que suppositions ou preuves indirectes "vêtements brûlés etc;;;) voilà pourquoi les avocats ont réclamé à corps et à cris d'être présent lors de la garde à vue il pourront orienter les questions et surtout souffler les réponses à leur client ; Une question au Ministre de la Justice puisque l'on film les interrogatoires des flics pourquoi ne pas

filmer les entretiens avocat/criminels il est ien évident que seul M. le Procureur de la République pourra prendre connaissance de cete enregistrement parce qu'en bonne logique si il y a des flics ripux il doit y avoir également des avocats "véreux"[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

12lyonnais33 le 29/01/2011 à 08h05

MarineMme Le Pen si vous êtes élue et que vous tenez vos promesses la France sera débarrassée de ses monstres.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

1320 ans mais révoltée !! le 28/01/2011 à 17h08

Où va ce putain de monde ?!Je voudrais savoir , pourquoi ILS ne font rien , enfin ILS font des lois des réformes , et encore quand ça leurs arrangent ne cherche même pas a débattre (euthanasie) , ou alors sont encore vieux jeux au niveaux des inégalités entre individu quelqu'en soit l'orientation sexuelle , ou des rangs sociaux .. bref je m'égarre ! la chose commune à tout cela est qu'aux lieu de créer réformes sur réfomes, faire appliquer convenablement celles qui existent déjà. !! je rajoute un dernier exemple de ce n'importe quoi, Mr CHATEL veut mette l'apprentissage de l'anglais à partir de 3 ans sans bien entendu rajouter d'instituteur spécialisé ! MAIS OU VA T-ON ??? OU EST LA LOGIQUE DE CE MONDE SI CEUX QUI NOUS GOUVERNENT N'Y SONT PAS ! Prions pour qu'ILS fassent des choses concrètes et que plus aucun malheur de ce genre arrive ! [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

14moi le 28/01/2011 à 10h10

Il faut se calmerle dossier de suivi judiciaire de Meilhon dont faisait l'objet Meilhon est toujours en attente , comme 800 autres , à la direction des servicess d'insertion er de probation de Nantes.. d'autre part le viol en bande commis en prison et dont il n'a jamais reconnu la participation ne l'excuse pas mais ne le caractérise pas selon un psy comme un prédateur sexuel. Meilhon reste un petit délinquant qui vu son passé a un très important problème avec l'autorité qui relève entre autres plans de la psychiatrie. Pourquoi ce gouvernemnt s'apprete t'il à voter une xième loi démagogique contre la récidive alors que par ailleurs il a engagé une politique budgétaire qui consiste a ne pas allouer de moyens supplémentaires aux services pénitentiaire compétents? Réponse : pour faire des économies et parce qu'une nouvelle loi ne coute à l'état que l'indemnité des députés qui la voteront. Quant à l'organisation d'une "chasse aux sorcière" passons la dessus, nous sommes en république et l quand on aura nommé Tartempion à la place de Machin on aura pas amélioré d'un iota le suivi des dossiers?[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

15carl le 28/01/2011 à 07h55

plainteplusieurs plaintes ont été déposées et pas de suivi! Bon, maintenant, il faut faire tomber les personnes qui n'ont pas fait leur travain sans état d'âme... On attend, pas de cadeaux. ça m'est arrivé de déposer des plaintes et des mains courantes contre un type qui menaçait ma femme, et bien rien(ce type avait violé une mineure de 13 ans et menacer ses parents s'il portaient plainte), il est libre, renvoyé chez lui en Albanie..[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

16ticettac le 28/01/2011 à 01h06

@tacounioCe n'est ni la première ni la dernière femme violentée séparée qui "attire" les hommes violents. tandis que certaines incriminent et se posent continuellement en victimes,

d'autres se surpassent, font un travail sur elles-mêmes, et finissent par comprendre pourquoi elles s'attirent ce genre d'individu et pas des "normaux". quant à la culpabilité qu'elle ressent et le déballage de son histoire sur la place publique, ils me semblent bien malsains. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

17bow le 27/01/2011 à 21h41

à Mefisto...Laissez le moi 1 heure !! je tiens les paris oui, et on vous met 1 heure entre des mains d'un tortionnaire et vous l'avouez vous aussi. Ma Parole, dans quel monde vit-on ?[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

18Rosie74 le 27/01/2011 à 18h37

re: ne veut rien direJe suis entièrement d'accord avec vous. Confiez le à la famille de Laetitia 1h. Il y en a effectivement marre de lire que la justice à été avertit de ses menaces de mort et de viols sur Anne-Sophie moins d'un mois avant.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



19 [tacounio](#) > [Voir son profil](#) le 27/01/2011 à 18h33

SURPRENANTE CONFESSION !!!quand un S..... tape une femme, je ne peux pas comprendre cette femme qui retourne vers ce S..... a la première giffle elle doit partir et ne jamais revenir quelque soit les raisons . [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

20blablabla le 27/01/2011 à 17h36

a quand un roman...?Si le suspect était un adepte du "pas vu, pas pris" croyez-vous franchement, qu'après avoir été capable de passer à l'acte et d'incendier le véhicule d'une collègue pour une histoire à "deux sous", qu'il eût "oublié" de faire de même avec une voiture maculée de sang alors qu'il viendrait de commettre un crime ? En reconnaissant, toujours avec cet esprit "pas vu, pris" qu'on lui prête, que la victime est décédée et qu'il s'est débarrassé de son cadavre, voilà un "manipulateur" rompu aux interrogatoires bien imprudent qui prend le risque de se payer un billet pour la prison pour une durée indéterminée (du genre 10, 20 ou 30 ans de prison) Arrêtons de raconter n'importe quoi...

21Laetitia le 27/01/2011 à 17h12

avis purement spéculatif !Heureusement que la justice aura toute raison gardée sur ce "témoignage" purement spéculatif, qui ne devrait pas engager nos deniers....et qui a tombe à point nommé pour tous ceux aiment les westerns et le "dead or alive" ! SPÉCULATIF = "je sais qu'il ne dira jamais rien sur l'endroit où il a caché le corps. Car, selon lui, tant qu'il n'y a pas de preuves, il croit pouvoir échapper à la justice. Je le crois capable de faire deux cents kilomètres dans la nuit pour cacher le corps". Monsieur Meilhon a déclaré, après avoir prétendument accidentellement tué, avoir transporté puis déposé le corps de la victime à l'endroit où les enquêteurs s'affairent et non sur la lune.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

22degouté le 27/01/2011 à 16h38

pourquoi toujours la mèreEst-ce que les polices ont réagi après la plainte de cette femme? Quelqu'un peut répondre? A quoi sert une plainte? J'en ai marre d'entendre ces histoires d'hommes fâchés contre leurs mères- puis violente envers toutes les femmes....trop c'est trop
[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

23maro19 le 27/01/2011 à 16h31

FauteCe n'est pas ta faute madame. c'est la faute de la justice.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

24Peggy le 27/01/2011 à 15h58

Peine de mortPOUR un retour à la peine de mort pour ce genre de monstres. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

25Polka le 27/01/2011 à 15h37

Une de plusQuel malheur ! Encore un assassin en liberté Que fait la justice ? Pourquoi ne pas l'avoir recherché avant qu'il commette ce drame atroce ? Pauvre Laëtitia, jeune et confiante. STOP ! Réagissez vite ![Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

26mefisto le 27/01/2011 à 15h18

ne veut rien dire !!!On est incapable de faire dire à cette ordure où est cette jeune fille ?? Dans certains pays, il n'aurait pas tenu 10 minutes et aurait craché le morceau Laissez le moi 1 heure !! je tiens les paris[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

27bib78 le 27/01/2011 à 14h59

pourquoi ?pourquoi était-il dans la rue après de telles plaintes ? pourquoi ne pas l'avoir remis droit en tole puisqu'il était sous contrôle judiciaire ? cette jeune femme n'y est pour rien, c'est les autorités qui devraient commencer à se remettre en cause au lieu de porter plainte pour diffamation ... [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

28odedebrune le 27/01/2011 à 14h34

Peine de mortLorsqu'on me dit que la peine de mort n'a aucune influence sur les gens qui deviennent des criminels cela me fait tristement rire jaune... Soit la peine de mort soit la prison à vie sans remise de peine...Les gens vont réfléchir un peu avant....La guillotine a fonctionné à Limoges pour deux frères ayant tué mon oncle à bout portant dans un cambriolage... J'ai vécu mon enfance dans une famille traumatisée... Ne pas avoir de pitié aucune, restituer la peine de mort et les travaux forcés....[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

29Laviefacile le 27/01/2011 à 13h52

La peine de mort est au coin de la rueLes promoteurs de l'abolition de la peine capitale, bien au chaud dans leur appartement haussmanien, sont fiers de leur loi gauche-caviar. Ils n'ont rien à craindre pour eux-mêmes et leurs proches. Ils s'en lavent les mains.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



30 **caramba** > [Voir son profil](#) le 27/01/2011 à 13h15

est'il possible ? de croire à la sincérité de cette jeune-femme ? Peut-être !!! De toute façon, c'est un monstre et il n'y a qu'une seule façon de s'en débarrasser. Il ne peut ni être soigné, ni être aux mains d'un psychologue. Cachot à vie et c'est tout

31tibu28 le 27/01/2011 à 13h08

quelle sanction ? et bien qu'il finisse en prison ou en liberté, je lui souhaite qu'une chose à Tony : Une expédition punitive pour l'empêcher de nuire à jamais et justice sera faite !.... Voilà ! [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

32abeilles le 27/01/2011 à 13h00

Laëtitia Depuis le début ,je suis consternée ,devant autant de lâcheté ,de ne pas pouvoir faire avouer ce Criminel Supposez que La'ëtitia ne soit pas Morte ,pour la faire souffrir ,il ne pensait peut-être pas de se faire arrêter tout de suite , Alors cette Jeune Fille pour ne pas faire de violence a cet crapule ,va mourir sans soin Si cela arrivait à un de mes enfant je porterais plainte ,contre ces personnes qui refusent de faire souffrir un assassin ,les Victimes n'ont aucune valeur Elle était peut-être en vie pendant que ce MONSIEUR faisait le MARIOLE , Si il est si pervers ,il ne l'aura pas tué ,son scooter n'avait pas de trace ,pas de choc ,elle a téléphoné qu'elle avait été violé , Que va-dire NOTRE JUSTICE ET JUSTIFIABLE [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

33kevin le 27/01/2011 à 12h59

la peine de mort pour ces gens la ...la peine de mort pour ces gens la ... [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

34speedy le 27/01/2011 à 12h58

retrouvons là JE SUIS D ACCORD avec bruno IL FAUT CHERCHER PLUS LOIN que pornic c est le genre de mec à faire des bornes , mais attention ils ne sont pas fous , ce serait un trop beau cadeau de les considerer comme fous; [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

35mefisto le 27/01/2011 à 12h55

Justice ! Et qu'allons faire une fois de plus ? Laissons le peuple choisir la sentence , ainsi que son exécution pour ce genre d'individu [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

36Vera le 27/01/2011 à 12h42

Tout le monde il est beau Condamné à 13 reprises , comment est-il possible qu'il soit en liberté sans que personne ne se soit rendu compte de sa dangerosité; ce n'est pas crédible . Je ne voudrais pas être à la place des juges qui l'ont libéré. Une pensée émue pour cette pauvre jeune fille victime de l'incompétence et de l'irresponsabilité. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

37camlann le 27/01/2011 à 12h40

plus de psychothérapeutes compétents ! Bien sûr, il faudrait plus de psychothérapeutes dans les prisons, mais des psychothérapeutes aguerris et hyper compétents et bien rémunérés, qui comprennent comme "Alice Miller" (malheureusement aujourd'hui, décédée), auteur de nombreux livres extraordinaires et lumineux, sur les origines de la violence ou Pierre Lassus qui dit la même chose, ou Isabelle Filliozat ! Mais, la tâche est immense ! et c'est tellement facile de faire des enfants, même quand on est immature et qu'on a un comportement irresponsable (alcool, drogues etc....) et c'est bien là le problème de fond ! Aucun enfant n'a demandé à vivre, mais il a des besoins émotionnels et d'amour, vitaux, et, si ceux-ci ne sont pas comblés, de la colère, de la violence vont s'emmagasiner dans ces enfants avec les conséquences que l'on voit ! [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

38roldan le 27/01/2011 à 12h31

vous avez parlé de viol certes il a violé son codétenu de cellule il avait 17 ans c'était un bébé il voulait faire venir le boudin de son copain comme disait Coluche si on peut pu enculer ses amis ou va ton hein les charognes [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

39balance33 le 27/01/2011 à 12h09

Une femme, un homme, un meurtre !! un passé J'ai du mal à comprendre, le méli mélo familial, le frère sort de prison, ils connaissent son passé, l'aide mais delà à lui faire rencontrer des amis etc..., je me sentirais aussi coupable voire plus que cette femme qui cherchait l'âme sœur, qui devrait faire plus attention à ces connaissances avant d'ouvrir sa porte. L'univers carcéral n'est peut-être pas adapté à ce genre d'individu, mais dire qu'un ange entrant devient démon à sa sortie, trop facile, la plupart des personnes "normales" qui ont connu cette situation, n'ont qu'un objectif, jamais y remettre les pieds. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

40henrielisa le 27/01/2011 à 12h02

à quoi servent nos commentaires ? vous ou moi donnerez des opinions personnelles, mais inutiles. Le Président fait la même chose - alors qu'il devrait agir. Ne tapons pas sur les juges, pas assez nombreux, privés de moyens. La France est au 37^e rang dans l'Europe, avec 2% de son budget consacré à la Justice ! C'est de la politique, pas de l'émotion sur les pauvres victimes. Et la politique d'égalité des femmes ?? même pas de ministre.

41loutre le 27/01/2011 à 12h02

monnaie bien sûr c'est terrible, combien pour l'interview ? [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

42DANI le 27/01/2011 à 12h00

dès mardi et avant N.SL l'affaire de la disparition de Laëtitia à Pornic relance le débat sur la récidive... Ce mardi, le député-maire de Nice Christian Estrosi a demandé la constitution "au plus vite" d'une mission d'information de l'Assemblée nationale. Elle serait chargée "d'améliorer la procédure à l'égard des délinquants multi-récidivistes." "Notre devoir est de nous demander: Comment est-il possible que les dispositions en vigueur ne mettent pas un multirécidiviste condamné 15 fois hors d'état de nuire", a déclaré Christian Estrosi. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

43bruno le 27/01/2011 à 11h56

donc S' il est capable de faire 200km , il faut donc s'intéresser, au différent endroit qu'il pourrait connaître Anne Sophie S évoque deux endroit Carcans, et st jean de mont; St jean de mont, étant le plus prés il serais bon peut êtres de s'y intéresser .[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

44jumo le 27/01/2011 à 11h51

Tuant !"En tuant Laetitia"... Elle est peut-être toujours en vie !!!! Holà, le journal ! Vous n'êtes pas un peu rapides à la trucider ?![Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

45moimeme le 27/01/2011 à 11h32

courageCette femme a tout fait pour que ce garçon aille dans le bon chemin.Il est irrécupérable et doit aller en prisonà vie.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

46fantomas le 27/01/2011 à 11h23

plus de fou dehors qu'a l'nterieurj'espere qu'il restera longtemps très longtemps en prison c'est un acte que l'on pardonne pas[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

47lapouline le 27/01/2011 à 10h21

et un "fait divers" de plusLisa, 22ans, la fille de mon amie d'enfance, vient d'etre mortellement poignardée par son ex compagnon et père de son enfant. des monstres sont en liberté... mais que faire.??? comment ne pas se révolter contre ces juges qui parraissent laxistes? on tue nos enfants et c'est terrible. j'espère que justice sera faite et qu'il ne sortira plus cet assassin.[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

48ker22 le 27/01/2011 à 09h50

au CANADA..... la castration chimique ou autre fonctionne très bien.....certains diront encore "les pauvres" !!! ils disent la même chose aux parents de victimes, alors ???![Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

49olivier le savoyard le 27/01/2011 à 09h43

victimenous serons tous un jours des victimes d un système qui ne sais pas gérer les personnes malades . pourtant de nombreux signaux devrait nous faire prendre conscience qu un enfant q un adolescent qu un adulte déraille et que tous les maillons de la chaine devrait communiquer et travailler ensemble ce n est pas en supprimant des postes de partout qu on va aider toutes ces personnes souffrant a trouver des solutions car souvent elle exploise un jours avec bien surs des dommages co lateral [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

50clouts le 27/01/2011 à 09h35

où sont les chefs de la police ?Cette dame a porté plainte, et on en est resté là: c'est pas une question de moyens, mais de réaction à une information sérieuse. Si les chefs ne cherchent pas à savoir? Il est vrai qu'il faut du battage, et pas du travail discret.

51Alexis le 04/02/2011 à 20h51

Les dysfonctionnements de la justice sont tout simplement inacceptables. Le fait que les magistrats refusent toute notion de responsabilité dans leurs erreurs de jugement est tout simplement inconcevable. Ces mêmes magistrats qui se permettent de faire grève méritent la radiation sans délai. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

52zorglupos le 04/02/2011 à 12h14

A T IL ETE SOIGNE EN PRISON Bonjour, le fait que il ait violé un codétenu cela ne laisse t il pas penser que il avait lui meme ete victime dans son enfance ou sa jeunesse. Cette violence et cette jalousie ne sont ils pas des signes.... ce n est pas pour le dedouaner que je dit ca mais dans la culture d aujourd hui on n apprend pas aux jeunes comment se controler. Avant il y avait la peur du pere, la peur de la sanction et l enfant grandissait dans le respect de l autorité et meme la crainte de celle ci. De nos jours il faut inventer un nouveau monde te les apprentis sorciers n ont pas terminé l ouvrage. Il ne suffit pas de dire ce qu il ne faut pas faire il faut enseigner ce qu il faut faire. Pendant les grossesses il faudrait aller passer des permis de conduire la famille..... Aussi les prisons sont des lieux d esclavage, honte au monde moderne, civilisé, de s en servir comme une menace. Surtout que la menace d escvlavage sexuel est sous jacente... ne pas le dire est une hypocrisie, il faut donc individualiser la mise ne cellule. Ne laisser se fréquenter que ceux qui le veulent. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



53 **toyasemi** > [Voir son profil](#) le 04/02/2011 à 12h06

dépôt de plainte d'anne sophie en décembre, contre un délinquant sexuel récidiviste; et on oublie de le chercher quand il ne se présente pas au contrôle..... [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

54shirodeus le 04/02/2011 à 11h32

faut pas abuser! soit elle est réellement bete et stupide, soit c'est un gros fake! parce que savoir que ce type est violent et l'accepté a trois reprise chez soi faut vraiment pas etre bien malin!!! [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

55cacao le 04/02/2011 à 07h00

condolences Ce qui a de bien dans ces histoires de monstruosité ; cela fait parler mais rien n est fait pour arreter ce massacre a croire que cela permet de divertir le peuple du comportement inhumain de l homme a l état de sauvage a croire que l on est mazo tout hommes politique confondus; elle est belle la France des droits de l homme [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



56 **Kamera** > [Voir son profil](#) le 02/02/2011 à 17h12

Et Anne Lorraine Smitt ? Il y a quelques semaines, les média nous parlaient du procès de l'assassin d'Anne Lorraine Schmitt, un récidiviste lui aussi. Il y avait alors un vent de "plus jamais cela"... On voit que les déclarations et les colères ne servent à rien. Ces meurtres horribles ne peuvent pas malheureusement être empêché à 100%, mais il est clair qu'il n'y a pas de volonté politique. Par "volonté politique", il ne faut pas entendre une nouvelle loi mais

des moyens humains et financiers. Des vrais moyens, sérieux, engagés, professionnels pas des effets d'annonce. Nos politiques ne doivent pas savoir travailler puisqu'ils ne semblent pas savoir ce qu'il faut pour pouvoir travailler correctement. Ils n'écrivent ni leur discours, ni leurs livres, ils ne connaissent pas leurs dossiers mais jettent un coup d'œil sur des fiches pour connaître quelques mots clé soufflés par des collaborateurs. Ils sont des pantins à la mémoire courte et croient que les citoyens qu'ils gouvernent le sont aussi. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)



57 [leon91](#) > [Voir son profil](#) le 31/01/2011 à 00h16

et au lieu ce qui me dégoûte là dedans c'est que ça va faire comme avec marie christine l'année dernière. Une pétition lancée et alors on signe la pétition. total 5600 signatures... là y aura un bout de site et ensuite on aura sûrement aussi peu de signatures. [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

58Bea le 29/01/2011 à 17h46

stop à la démagie SVP@B00B00, du grand n'importe quoi, votre post. D'une part, des cendres ont été retrouvés hier, il s'agit probablement des restes de Laetitia, ensuite, il a refusé toute assistance d'un avocat, donc aucun n'a pu le conseiller, et enfin, on peut très bien le poursuivre, même sans corps (cf. Dr Petiot et Landru, qui avaient fait disparaître les corps). Dans ce cas précis, il y a du sang de la victime dans sa voiture et il a reconnu s'être débarrassé du corps, on n'a donc pas besoin de le retrouver pour le poursuivre. Il est du reste déjà inculqué. @ticettac : vous avez raison sur le déballage de cette femme. Elle a surtout envie de se donner un pouvoir qu'elle n'a pas sur Meilhon, en déclarant qu'il l'a tuée à cause d'elle, qu'elle se sent coupable... Je pense que la première femme à l'avoir rejeté (sa mère) a plus de responsabilité. Quant aux vantardises du type "Laissez le moi 1 heure ", vous n'avez pas honte de jouer les Charles Bronson sur le dos d'une jeune fille morte ? [Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

59naos le 29/01/2011 à 16h15

attention Comment peut on dire que Tony Meilhon avait un travail de Chauffeur livreur, il n'a pas son permis de conduire. Aucune société ne peut l'embaucher. Attention ...[Signaler un abus](#) | [Réagir](#)

60B00B00 le 29/01/2011 à 09h57

vous avez raison §voilà une trentaine d'années j'ai déposé plainte pour abus de confiance (parquet de Paris) plainte motivée et bien 30 après toujours pas de nouvelle!!!